Envoyé en préfecture le 04/10/2021
Reçu en préfecture le 04/10/2021
Affiché le 04/10/2021
ID : 059-215901299-20210928-04102021_D36BP-DE

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2021
CONVOCATION DU 24 SEPTEMBRE 2021

Le 28 septembre 2021, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.
Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, Mme THELLIER-CUVELIER, M BAERT, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, M LAGANGA, Mme BROUTIN, Mme DA SILVA MARTINS, Mme CARON, M BOUVRY, M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, Mme SINIARSKI, M HENRIQUET,

EXCUSÉE AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme PERAL à M CHOCRAUX

ABSENTE :

Mme DELTOUR

Secrétaire de séance : Céline SINIARSKI

DÉLIBÉRATION N°36/2021

Instauration d'une bourse scolaire pour l'année 2021/2022.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une bourse scolaire est attribuée aux élèves Cappellois fréquentant un collège et boursiers de l'Éducation Nationale.

Elle est octroyée à partir de l'entrée en sixième jusqu'à ce que l'élève ait atteint l'âge de 16 ans révolus à la date de la rentrée scolaire.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité (18 voix pour), la reconduction de cette aide de trente euros par enfant.

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX

MAIRIE de CAPPELLE-en-PEVELE 59242

DATE DE PUBLICATION : 04/10/2021
DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 04/10/2021